

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---|----------------------|-----------------------|
| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| | | |

1. Intitulé du projet

Production hydroélectrique en annexe de l'activité principale sous ICPE de la pisciculture "la truite de Banca"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|--|--|
| Article R 122-2 du code de l'Environnement n°29 titre Energie: "Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique" | La Puissance maximale Brute(PMB) est de 14.72 kW(5 m de dénivelé et 300l/sec de débit turbiné).Seuil des projets soumis au cas par cas:inférieur ou égal à 4.5 MW. Le projet concerne l'installation d'une turbine de 12 kW. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet ne nécessite pas de travaux de démolition.

Il concerne l'installation en sortie d'eau des bassins de la pisciculture d'une micro centrale hydroélectrique de 12 kW.

L'installation comprend:

-Une conduite forcée en diamètre 400 mm d'une longueur de 10.30 m

-Une turbine hydroélectrique de 12 kW fixée à un cône d'aspiration en partie immergé dans la rivière.

Le débit turbiné est renvoyé à 5 m en amont du point de rejet initial dans la rivière(chute d'eau de 5 m).

4.2 Objectifs du projet

Valorisation de la chute d'eau de 5 m existante en sortie des bassins de la pisciculture pour produire de l'électricité. Cette production de 12 kW d'énergie renouvelable permettra de compenser l'essentiel de la consommation électrique de la pisciculture et participera à réduire son empreinte carbone d'environ 10 tonnes d'équivalent CO₂/an.

Le projet s'inscrit dans une démarche innovante (valorisation énergétique et aquaponie) impulsée par la pisciculture de Banca qui a été sélectionnée lors de l'appel à projet lancé en octobre 2019 par la Communauté d'Agglomération du pays basque(CAPB).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Perçement du mur du dernier bassin pour y encastrer le départ de la conduite forcée en D 400 mm
- Pose d'une vanne de sectionnement permettant d'assécher la conduite forcée
- Installation d'une grille à barreaux pour éviter l'entrée dans la conduite forcée de poissons, animaux, branchages, débris divers...
- Pose d'une conduite forcée longueur 10.30 m, diamètre 400 mm en acier revêtu d'une peinture époxy de teinte vert sombre.
- Fixation de différentes brides pour arrimer la conduite au mur d'un bassin de la pisciculture et à la roche de la berge
- Raccordement de la turbine et du cône d'aspiration à la conduite forcée
- Branchement cablage électrique de la turbine à une armoire électrique spécifique installée dans un bâtiment de la pisciculture.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après ouverture de la vanne de sectionnement au niveau du dernier bassin de la pisciculture, l'eau remplit la conduite forcée en quelques secondes puis actionne la rotation des pales de la turbine de type Kaplan qui va produire l'électricité. L'eau turbinée rejoint ensuite via le cône d'aspiration en partie immergé le lit de la rivière.

La maintenance de la micro-centrale est très limitée:

- S'assurer régulièrement qu'il n'y a pas de débris accumulés contre la grille dans le dernier bassin de la pisciculture.
- Contrôle annuel de la turbine (graissage du palier)
- Dépose et changement préventif des roulements avec révision complète effectué tous les 5 à 8 ans.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La production hydroélectrique objet du projet est située sur le site de l'ICPE "la truite de Banca".

Elle peut être considérée comme une activité annexe à l'activité piscicole dont elle n'induit pas de modifications notables.

A ce titre, le projet peut nécessiter un Arrêté Préfectoral complémentaire à celui auquel est soumis l'ICPE "truite de Banca".

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|------------------------------|---------------------|
| Superficie globale du projet | 4.12 m ² |
| Hauteur de chute | 4.96 m |
| Débit turbiné | 300 litres/seconde |
| Puissance turbine | 12 kW |
| Diamètre conduite forcée | 400 mm |
| Longueur conduite forcée | 10.30 m |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Pisciculture de Banca
64430 BANCA

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 3 9' 6 8" 07 Lat. 4 3° 1 2' 3 1" 54

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

BANCA (64430)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Autorisation Préfectorale de la pisciculture de Banca en Installation Classée pour l'Environnement (ICPE) n°99/IC/218 du 27 mai 1999

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est situé en zone ZNIEFF I et II |
| En zone de montagne ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Banca ne dispose pas d'un PPRI(risque inondation). Elle est située en zone de sismicité moyenne |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est situé dans des sites Natura 2000 directive Oiseaux et directive Habitat (vallée de la Nive des Aldudes,col de Lindux FR 7212012) |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le débit de 300 litres/seconde utilisé par la turbine hydroélectrique provient exclusivement de l'eau sortant du dernier bassin de la pisciculture sans autre prélèvement sur la rivière |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La petite conduite forcée (10.30 m) est implantée en surface et ne modifie pas de masse d'eau souterraine |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas de travaux de terrassement |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas de travaux de terrassement |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La conduite forcée est implantée contre le mur d'un bassin de la pisciculture puis rejoint la rivière sur 5 ml sans nécessiter de dégradation/destruction du milieu ambiant. Il n'y a pas d'impact sur la faune, la flore, les habitats et la continuité écologique |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est qu'un aménagement de la chute d'eau existante en sortie de la pisciculture. Les 300 litres/seconde turbinés seront rejetés dans la rivière quelques mètres en amont de leur déversement actuel. Les différentes espèces animales et végétales concernées par le classement Natura 2000 ne sont pas impactées par ce projet ne représentant que 4.3 m2 d'emprise au sol. |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La conduite forcée en D400 mm est positionnée contre le mur d'un bassin de la pisciculture sur 5 ml soit sur 2 m ² puis rejoint la rivière sur 5.30 ml soit 2.12 m ² . L'emprise totale du projet ne représente que 4.12 m ² qui ne sont pas des espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le risque de sismicité sur la commune de Banca est classé moyen. Le projet n'offre pas une sensibilité particulière à ce type de risque naturel. Le dénivelé existant (5 m) permet de positionner l'essentiel de la conduite forcée hors crue. Les brides de fixation de la conduite scellées au mur d'un bassin de la pisciculture et à la roche permettent de sécuriser la fixation du bas de la conduite, le cône d'aspiration et la turbine même en cas de submersion lors d'une crue. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | La turbine fonctionne immergée en permanence. Elle ne génère pas de bruit. L'écoulement du débit turbiné se fait directement dans le lit de la rivière sans générer de bruit d'eau (le cône d'aspiration qui est la sortie d'eau de la turbine est lui-même en partie immergé). |

| | | | | |
|------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>La turbine fonctionne immergée en permanence. Elle ne génère pas de vibration.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Les 300 litres/seconde turbinés sont uniquement issus des bassins de la pisciculture. Il n'y a pas de rejets liquide spécifiques au projet</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le choix d'une couleur vert sombre de la conduite forcée est destiné à la fondre facilement dans la végétation de la berge |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- PRELEVEMENT D'EAU:le projet ne nécessite pas de nouveaux prélèvements d'eau. Il se contente d'utiliser le débit alimentant la pisciculture.
- MODIFICATION HYDRAULIQUE SUR LA RIVIERE:le projet se résume à rejeter quelques mètres en amont du rejet actuel les eaux issues de la pisciculture. Il n'engendre pas de modification hydraulique sur la rivière.
- TRAVAUX SUR BERGE ET EN RIVIERE:le projet ne nécessite pas d'engins de terrassement et donc n'impacte pas la berge ni la rivière
- BRUITS ET VIBRATIONS:le choix d'une turbine immergée de type Kaplan ne génère ni bruit,ni vibration.
- ASPECT VISUEL: le projet sera très peu visible(conduite forcée de couleur vert sombre),il ne représentera qu'une très petite surface au sol(4.12 m2).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne justifie pas une évaluation environnementale car il est étudié pour ne pas impacter le milieu naturel.

Il représente une utilisation complémentaire de l'eau transitant par la pisciculture et permet de réduire l'empreinte carbone de celle-ci par la production d'une énergie renouvelable.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|--------------|---|--------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| 4.6: Plan situation 1/200 000 et 1/50 000 4.1: Relevé topographique avec positionnement des profils sur la rivière 4.1: Profil en travers projet au 1/200 4.1: Profil en long au 1/200 5: Positionnement du projet vis à vis des zonages ZNIEFF I et II 5: Positionnement du projet vis à vis des sites Natura 2000 directive oiseaux et directive habitats 5: Liste des communes avec état des risques naturels et technologiques 4.1: Vues 3D de la turbine 4.3.2: Fiche technique turbine 4.3.1: Vue 3D raccordement cône d'aspiration:turbine/conduite forcée |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à BANCA

le.

26 mai 2010

Signature



TRUITE DE BANKA

BANKAKO AMORRAINA

TEL 05 59 37 45 97 OU 05 59 37 71 30

SCEA TRUITÉ DE BANKA - Siret : 385 297 403 00011